

COMISSÃO DA CEDEAO

ECOWAS COMMISSION



COMMISSION DE LA CEDEAO

Réf. : ECW/CEG/ABJ/EXT/FR./Rev. 0

**SESSION EXTRAORDINAIRE
DE LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT
ET DE GOUVERNEMENT SUR LA COTE D'IVOIRE**

Abuja, 24 décembre 2010

COMMUNIQUE FINAL

1. Sous la Présidence de **Son Excellence Goodluck Ebele Jonathan**, Président de la République Fédérale du Nigeria, Président en exercice de la CEDEAO, la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) s'est réunie en Session Extraordinaire à Abuja, République Fédérale du Nigeria, le vendredi 24 Décembre 2010, pour examiner l'évolution récente de la situation politique et sécuritaire en Côte d'Ivoire.

2. Etaient présents à cette Session, les Chefs d'Etat et de Gouvernement suivants ou leurs représentants dûment accrédités :

S. E. **Thomas Boni Yayi**, Président de la République du Bénin ;

S. E. **Blaise Compaore**, Président du Faso ;

S. E. **Pedro Verona Rodrigues Pires**, Président de la République du Cap Vert ;

S. E. **John Evans Atta-Mills**, Président de la République du Ghana ;

S. E. **Malam Bacai Sanhá**, Président de la République de Guinée Bissau ;

S. E. **Ellen Johnson-Sirleaf**, Présidente de la République du Liberia ;

S. E. **Jonathan Ebele Goodluck**, Président de la République Fédérale du Nigeria ;

S. E. Maître **Abdoulaye Wade**, Président de la République du Sénégal ;

S. E. **Ernest Bai Koroma**, Président de la République de Sierra Leone ;

S. E. **Faure Essozimna Gnassingbe**, Président de la République Togolaise ;

S. E. **Mamadou Tangara**, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale et des Gambiens de l'Extérieur, représentant le Président de la République de la Gambie ;

S. E. **Moctar Ouane**, Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, représentant le Président de la République du Mali.

3. S. E. Général **Salou Djibo**, Chef d'Etat de la République du Niger et S. E. **Cheick Abdoul CAMARA**, Ambassadeur de la République de Guinée près la République Fédérale du Nigéria, représentant le Président de la République de Guinée, ont participé sur dérogation spéciale du Président en exercice de la CEDEAO, en qualité d'observateurs.

4. L'Ambassadeur Akin Fayomi, Représentant Spécial de l'Union Africaine près la République du Libéria, Représentant le Président de la Commission de l'Union Africaine et S. E. **Said Djinnit**, Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations Unies en Afrique de l'Ouest ont également pris part à cette Session en qualité d'observateurs.

5. La Conférence a attentivement examiné les derniers développements de la situation en Côte d'Ivoire depuis sa dernière session extraordinaire en date du 7 décembre 2010 et les efforts qui ont été menés jusque-ici pour apporter une solution à la crise dans le pays. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement se sont fortement préoccupés de la détérioration rapide de l'environnement politique et sécuritaire en Côte d'Ivoire caractérisée par la recrudescence de la violence, le recours à des mercenaires pour perpétrer des atrocités, les pertes de vies humaines, la montée des tensions ethniques ainsi que les risques d'éclatement d'une guerre civile avec ses conséquences négatives sur la paix et la sécurité régionale.

6. La Conférence regrette le niveau excessivement élevé des pertes de vies humaines enregistrées depuis le 7 décembre et avertit les responsables de ces actes qu'ils feront l'objet de poursuites devant les tribunaux internationaux pour ces violations des droits humains, dans les délais les plus rapides.

7. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement réitèrent leur position du 7 décembre 2010, en particulier sur le statut de M. Alassane Ouattara comme Président légitime de la Côte d'Ivoire, un statut non négociable. Ils demandent instamment à M. Laurent Gbagbo de transférer pacifiquement et sans délai le pouvoir à Mr Alassane Ouattara, conformément à la volonté exprimée par le peuple ivoirien.

8. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont exprimé leur volonté de soutenir les interdictions de voyage, le gel des avoirs financiers et toute autre forme de sanction ciblée qui ont été prises par les institutions régionales et la Communauté Internationale contre le Président sortant et son entourage ainsi que toutes autres formes de mesures additionnelles qui seraient prises dans ce sens.

9. Les Chefs d'Etat regrettent que le message adressé le 17 décembre par le Président en exercice, au nom de la Conférence, à M. GBAGBO, n'a pas été entendu. Toutefois, en cette période de l'avent et de paix, le Sommet consent à faire un dernier geste à l'endroit de Monsieur Gbagbo, l'exhortant à faire une sortie pacifique. A cet effet, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de dépêcher une délégation spéciale de haut niveau en Côte d'Ivoire.

10. En cas de rejet de cette demande non négociable par M. Gbagbo, la Communauté n'aura d'autre choix que de prendre toutes mesures nécessaires, y compris l'usage de la force légitime pour réaliser les aspirations du peuple ivoirien

11. Au regard de la volatilité de la situation sécuritaire, les Chefs d'Etat et de Gouvernement instruisent le Président de la Commission de convoquer sans délai une réunion des Chefs d'Etat major de la CEDEAO pour planifier

les actions futures y compris la sécurisation de la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria en cas de non-recevoir opposée à leur message.

12. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont décidé de demeurer activement saisis de la situation en Côte d'Ivoire.

13. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement expriment leur reconnaissance renouvelée à **S. E. Goodluck Ebele Jonathan**, Président de la République Fédérale du Nigeria, pour son leadership et les efforts qu'il ne cesse de faire pour l'aboutissement heureux du processus démocratique en Côte d'Ivoire.

14. Les Chefs d'Etat et de Gouvernement témoignent leur sincère gratitude au Gouvernement de la République Fédérale du Nigeria ainsi qu'au Peuple nigérian pour l'hospitalité généreuse et authentiquement africaine qui leur a été réservée pendant leur séjour à Abuja ainsi que pour les excellentes facilités mises à leur disposition pour la réussite de ce Sommet Extraordinaire.

Fait à Abuja, le 24 Décembre 2010

LA CONFERENCE